

Rappel des bons gestes

L'eau est présente dans une bonne partie de nos actes quotidiens.

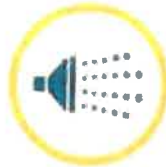
Cependant les ressources ne sont pas inépuisables.

Nous devons donc en être conscients afin d'éviter les gaspillages.

Avec des gestes simples nous pouvons réduire sensiblement notre consommation



Détecter et réparer toute fuite d'eau sans tarder



Privilégier les douches aux bains



Installer des équipements sanitaires économes en eau

Économiser l'eau, c'est protéger la ressource mais c'est aussi réduire ses dépenses



Vesoul, le Dugezon

Pour en savoir plus sur le suivi de l'actualité sécheresse

Pour les communiqués de presse et les arrêtés :



La préfecture de la Haute-Saône

La Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône
www.haute-saone.gouv.fr

Pour les bulletins hydrologiques mensuels et les bulletins sécheresses hebdomadaires :

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté
www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

Le site des arrêtés de restriction d'eau
propluvia.developpement-durable.gouv.fr



Les points d'eau répertoriés pour la défense extérieure contre les incendies sont en déficit, la plus grande vigilance et prudence est donc demandée aux abords des parties boisées.



Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône

Service Environnement et Risques –
24 boulevard des Alliés – CS 50389
70014 VESOUL Cedex

Téléphone : 03.63.37.92.00

Courriel :

ddt-alerte-meteo@haute-saone.gouv.fr

Mai 2019

QUE FAIRE EN CAS DE SECHERESSE ?



En période de sécheresse l'arrêté de restriction des usages de l'eau permet de garantir la disponibilité de la ressource et de préserver le milieu aquatique en privilégiant une

gestion humaine raisonnée.

